



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE – LIMOUSIN – POITOU-CHARENTES

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Cabinet Nicolas NOUGER

A l'attention de Julie Castera-nin

26, rue d'Espagne

64100 BAYONNE

**Service régional de
l'archéologie**
54 rue Magendie
33074 Bordeaux Cedex
Tél. : 05.57.95.02.24
Fax. : 05.57.95.01.25

Bordeaux, le 24 mars 2016

Dossier suivi par : Olivier Ferullo/ Patrice Cambra
Téléphone : 05.57.95.02.49/ 02.52
Références : PC : 2016-880
Site : Dossiers d'étude d'impact : Projet d'extension d'une pisciculture sur la commune de Licq-Athérey (64)

Objet : Demande d'informations

Madame,

Comme suite à votre demande du 12/02/2016 concernant le projet ci-dessus référencé, j'ai l'honneur de vous faire part des informations suivantes :

Dans l'état actuel de nos connaissances, aucun site n'est inventorié dans le périmètre des terrains considérés. Ils ne sont donc pas concernés par un arrêté préfectoral au titre de la protection du patrimoine archéologique et n'appellent pas de mesures particulières en matière d'archéologie préventive.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

bl Le directeur régional des affaires culturelles

Arnaud LITTARDI